

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 OCTOBRE 2026

COMPTE-RENDU

L'assemblée générale de l'amicale s'est tenue le dimanche 25 octobre 2026 en matinée dans les locaux du restaurant « l'Otentik » 12 rue nationale à 29160 Rosporden, suivie d'un repas partagé par les membres présents.

Constatant la présence de tous les adhérents qui s'étaient annoncés, le président Gérard SOUDRON a déclaré la séance de l'assemblée générale de l'amicale des anciens et veuves de la gendarmerie maritime ouverte à 11 heures 15.

1- Intervention du président

En préambule, le président salue, remercie et félicite les vingt-cinq participants présents en dépit de la grave crise de l'énergie qui commence à peser pour tous, et indique qu'il lui est toujours agréable d'animer cette assemblée où l'esprit de camaraderie ne se dément pas. Il émet à cet égard le souhait de voir que l'année 2027 qui se profile à l'horizon soit plus favorable pour les retraités afin que nous puissions nous rassembler encore.

Il indique que l'amicale a réuni son conseil d'administration le vendredi 4 septembre 2026 dans les locaux du groupement de gendarmerie maritime de l'Atlantique à Brest afin de préparer les sujets qui seront développés lors de la présente réunion.

Avant d'aborder les sujets qui seront traités, un hommage est rendu aux camarades disparus depuis la dernière assemblée générale (amicalistes et autres) suivi d'un moment de recueillement.

A ainsi été évoquée la mémoire :

De nos camarades amicalistes :

- GALEY, Pierre, gendarme maritime retraité, 77 ans, le 21 octobre 2025 à Pluguffan (29).
- POULHAZAN, Jeanine, 88 ans, le 11 novembre 2025 à Lorient (56), veuve du gendarme Jean-Claude POULHAZAN.
- LOSSY, Jean, 88 ans, gendarme maritime retraité, le 5 janvier 2026 à Cast (29).
- LEBOUDEC, Robert, 89 ans, adjudant retraité de la gendarmerie maritime, le 20 janvier 2026 à Villedieu-les-poêles (50).
- TRÉVIEN, René, 90 ans, adjudant-chef (er), le 21 avril 2026 à Daoulas (29460).
- PICHON, Jean-Pierre, gendarme (er) 89 ans, le 19 mai 2026, Le Folgoet (29260).
- VIARDOT, Jean-Marie, 81 ans, capitaine (er) le 31 juillet 2026 à Nîmes (30900).

De nos camarades non amicalistes :

- GALAND, Jean-Paul, 73 ans, adjudant-chef retraité de la gendarmerie maritime, le 27 octobre 2025 à Lorient.
- STOTZ, Daniel, 75 ans, major retraité de la gendarmerie maritime, le 30 décembre 2025, Landivisiau (29).
- LABIAU, Daniel, 78 ans, gendarme retraité de la gendarmerie maritime, 1er janvier 2026, Alpes Maritimes sans autre précision.
- LE BRAS, Jacques, 80 ans, gendarme retraité de la gendarmerie maritime, 17 février 2026 à Perros-Guirec (22700).
- BUONGIORNO, Michèle, 91 ans, veuve du gendarme Christian BUONGIORNO (décédé le 8 décembre 2022, qui était un fidèle adhérent de notre amicale), le 8 mars 2026 à Guipavas (29).
- CORDIER, Jean-François, 61 ans, major embarqué retraité, le 20 mars 2026, (22410) Tréveneuc.
- CAHELO, Jacky, gendarme retraité, 64 ans, le 28 juin 2026 à Sérent (56460).
- COHUET, Pascal, 68 ans, major (er), le 7 juillet 2026, Chambon (17).
- LE TAVAZEC, André, 90 ans, le 8 juillet 2026, Ploermel (56).
- DACQUAY, Andréa (née JOSSELIN), 83 ans, épouse de Jean-Michel DACQUAY, ancien sous-officier de la gendarmerie maritime, le 12 octobre 2026, Neuilliac (56300).
- SOUSSET, Marie-Paul, épouse de l'ancien adjudant-chef Yves SOUSSET, le 23 octobre 2026 à Brest (29).

- Situation de l'effectif de l'amicale

L'effectif de l'amicale est à ce jour de 81 adhérents dont 18 veuves et 4 sympathisantes alors que nous étions 87 adhérents lors de l'assemblée générale de l'année dernière.

La baisse sensible et progressive de l'effectif de l'amicale se confirme et les plus jeunes ne montrent plus d'intérêt pour la vie associative.

Cependant une nouvelle adhésion a été enregistrée en 2026 (BLOUET, Marcel, 83 ans, demeurant à Landivisiau (29). Mdl-Chef (er) ayant servi à la compagnie de gendarmerie maritime de Paris lors de sa dernière affectation),

- Conseil d'administration

Comme indiqué précédemment, la réunion du conseil d'administration s'est tenue le vendredi 04 septembre 2026 dans les locaux du groupement de la gendarmerie maritime de l'Atlantique, caserne de la pointe à Brest. Au cours de cette réunion, Il a été proposé que la cotisation annuelle soit maintenue à 15 euros pour les membres de l'amicale et 7 euros pour les veuves.

Il a été également été proposé que Madame Marceline GODDIN, veuve, âgée de 101 ans, fidèle adhérente et doyenne de l'amicale soit exemptée de cotisation tout en restant bien sûr adhérente.

En ce qui concerne les activités pour 2027, il faut tenir compte de l'élection présidentielle qui aura lieu le 18 avril 2026 et le 2 mai pour le deuxième tour.

Le calendrier suivant est donc proposé (sous réserve de disponibilité des établissements choisis) et Il est par ailleurs envisagé de maintenir les rassemblements au restaurant l'Otentik à Rosporden (29) pour des raisons de facilité d'organisation et de situation géographique favorable. :

- Sortie de printemps le dimanche 11 avril 2027.

- Assemblée générale le dimanche 17 octobre 2027.

Ces dates seront arrêtées définitivement ultérieurement et confirmées en temps utile.

2- Rapport financier et des comptes de l'exercice 2026 (arrêté au 30 septembre 2026).

Le trésorier Philippe GIRAULT présente son rapport financier qui s'établit comme suit :

Le compte résultat de l'exercice 2026 est arrêté avec un déficit de **88,78 €uros**.

Au niveau comptable, les dépenses sont de **1297,99 €** alors que les produits s'élèvent à **1209,21 €**.

Rappelons que les dépenses concernent les frais bancaires, les fleurs et cadeaux (décès – anniversaires particuliers : 500 euros pour l'exercice 2026), l'affranchissement des courriers, les frais de fonctionnement du bureau et l'assurance association (par exemple 233 euros pour l'assurance association et 133,44 euros pour l'affranchissement).

Les produits quant à eux proviennent essentiellement des cotisations (environ 1200 euros).

- Bilan de l'exercice 2026.

Le bilan de l'exercice 2026, arrêté au 30 septembre, comprend :

- Compte courant : **1009,80 €**
- Caisse : **59,23 €**
- Livret CMB : **2968,41 €**

Soit un total de : **4037,44 €**

Notons que cinq cotisations n'ont pas été réglées et font l'objet d'un rappel en cours. Trois radiations devraient prochainement intervenir pour rappels restés sans effet.

3- Approbation des rapports présentés et des résolutions

L'assemblée générale décide, comme proposé précédemment de maintenir le montant de la cotisation annuelle au tarif de 15,00 € pour les membres et de 7,00 € pour les veuves et sympathisantes non remariées. Madame Marceline GODDIN est exemptée de cotisation comme indiqué précédemment. Elle en sera informée par le secrétaire de l'amicale.

(résolution n°1 approuvée à l'unanimité).

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport financier présenté par le trésorier, approuve le maintien des cadeaux aux adhérents (es) ayant atteint l'âge de 90 ans dans l'année (et 100 ans comme ce fut le cas pour notre adhérente et doyenne Madame GODDIN) ainsi que les fleurs lors des décès de membres adhérents (époux, épouse, compagne, veuve, veuf) de même que la participation financière de l'amicale aux prix des deux repas consommés à l'occasion des deux sorties annuelles.

(résolution n°2 approuvée à l'unanimité).

L'assemblée générale donne quitus aux administrateurs et au trésorier sur le bilan financier pour l'accomplissement de leur mandat pour l'exercice 2026 clos le 30 septembre.
(résolution n°3 approuvée à l'unanimité).

L'assemblée générale donne délégation annuelle jusqu'à l'assemblée générale 2027 au conseil d'administration pour délibérer sur les questions relatives aux financements des manifestations à venir
(résolution n°4 approuvée à l'unanimité).

4- Projets et perspectives

Le calendrier des festivités pour l'année 2027 est donc arrêté provisoirement comme suit :

La prochaine rencontre de printemps aura lieu le **dimanche 11 avril 2027** et l'assemblée générale se réunira le **dimanche 17 octobre 2027**, en principe au restaurant l'Otentik à Rosporden. Les dates et les lieux seront confirmés en temps utile.

5- Conclusion et questions diverses

Aucune question n'étant soulevée par les différents participants, le président déclare l'assemblée générale close à 12 heures.

Gilbert AUBLÉ, secrétaire

Gérard SOUDRON, président